



DEMANDE DE TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

2018 - 2019

UNE SEULE DEMANDE PAR ÉLÈVE

Formulaire à renvoyer au : Service Transport

4, Place Urbain Richard • 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE • 04 66 89 77 41

1^{ère} Demande Renouvellement

1 – ELEVE BENEFICIAIRE

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../.....

2 - Représentant légal – Tuteur – Famille d'Accueil

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone(s) – Mail : nécessaire pour être prévenu en cas de risque

Tél : Tél :

Mail :

3 – SCOLARITÉ DEMI- PENSIONNAIRE ou EXTERNE

Etablissement Scolaire : Commune :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Maternelle | <input type="checkbox"/> 6 ^{ème} | <input type="checkbox"/> SEGPA |
| <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CM1 | <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} | <input type="checkbox"/> DP3 |
| <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CM2 | <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} | <input type="checkbox"/> ULIS |
| <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CLIS | <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} Prépa Pro |

Préciser section ou spécialité

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 2nd | <input type="checkbox"/> Général |
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} | <input type="checkbox"/> CAP |
| <input type="checkbox"/> Terminale | <input type="checkbox"/> Bac Pro |
| <input type="checkbox"/> <u>AUTRES</u> | |

OPTIONS OBLIGATOIRES

- 1
- 2

OPTIONS FACULTATIVES

- 1
- 2

Langues étudiées

LV1 :

LV2 :

EUROPEENNE : (préciser la langue)

BILINGUE : (préciser les 2 langues)

Etablissement de Secteur : OUI NON

Avez-vous obtenu une dérogation : OUI NON (si oui joindre une copie du document)

4 – TRANSPORT

Commune de montée : commune de descente :

<p align="center">REGLEMENT INTERIEUR DES TRANSPORTS</p> <p>La détention et la validation du titre de transport est <u>obligatoire</u>.</p>	<p>A LA DESCENTE Pas de bousculade - Attendre que le car se soit éloigné avant de traverser la route - Ne jamais traverser devant ou derrière un car - Ne pas courir - Ne jamais s'appuyer sur le véhicule.</p>
<p>TOLERANCE POUR LES NON INSCRITS L'élève non inscrit aux transports scolaires, qui ne dispose donc pas de titre de transport valable, bénéficie d'une période de tolérance de 10 jours ouvrés à compter du jour d'entrée dans l'établissement afin d'être transporté sans titre. L'élève à l'obligation de faire sa demande de titre de transport scolaire lors de cette période auprès du service transport de l'Agglomération du Gard rhodanien.</p> <p>Au terme de ce délai l'élève est en infraction : - Pour accéder au transport, l'élève devra payer un titre de transport commercial. - A défaut de paiement d'un titre de transport commercial, l'élève sera redevable d'une amende de 3° classe en application de la police des voyageurs</p>	<p>LA RESPONSABILITE CIVILE DES PARENTS OU DE L'ELEVE MAJEUR EST ENGAGEE : · Sur le trajet DOMICILE – POINT D'ARRET · Sur le trajet POINT DE DESCENTE – RENTREE DANS L'ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE · Pendant l'attente au POINT D'ARRET</p>
<p>AVANT LA MONTEE Attendre l'autocar au point d'arrêt prévu - Ne pas jouer ou courir sur la chaussée - Ne monter qu'après l'arrêt complet de l'autocar - Ne jamais s'appuyer sur le véhicule.</p>	<p>LA RESPONSABILITE FINANCIERE DES PARENTS OU DE L'ELEVE MAJEUR EST ENGAGEE POUR TOUTE DEGRADATION DU VEHICULE PAR L'ELEVE</p>
<p>A LA MONTEE Pas de bousculade - Valider obligatoirement la carte de transport - Il est nécessaire d'être poli avec le conducteur, de le respecter et de ne pas gêner son travail - Ne rien déposer dans le couloir central - Utiliser les porte-bagages ou poser les cartables sous les sièges - Ne jamais rester debout près du conducteur.</p>	<p>Tout acte d'agression physique ou verbale, menace, vol, racket, vandalisme, indiscipline, propos malveillant envers le conducteur, un contrôleur ou les autres passagers, de non-respect des prescriptions détaillées ci-dessus, entraîne des sanctions</p>
<p>DANS L'AUTOCAR Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire - Rester assis jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et n'utiliser qu'un seul siège - Ne pas crier ni chahuter - Ne pas toucher aux portières - Ne pas passer la tête ou le bras par la vitre ouverte, ne projeter aucun objet à l'extérieur - Ne jamais fumer ni cracher - Ne manipuler ni briquets, ni allumettes, ni objets dangereux ou tranchants (cutters, canifs, ciseaux, pétards, etc. - Le matériel ne doit pas être dégradé. Ne pas appuyer sur le bouton « arrêt demandé » si tel n'est pas le cas.</p>	<p>LES SANCTIONS SONT LES SUIVANTES (en fonction de la gravité de l'infraction)</p> <p>En cas de manquement au respect des règles de discipline et de sécurité, ou de dégradation de matériel, la communauté d'agglomération du Gard rhodanien engage une procédure disciplinaire.</p> <p>Selon la gravité du préjudice, les sanctions peuvent être les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1° - Avertissement écrit à l'élève et à la famille ; en copie le maire de la commune, • 2° - Blâme • 3° - Sanction : <ul style="list-style-type: none"> • - Financière • - Exclusion temporaire • - Exclusion définitive pour une année scolaire en cours, selon la gravité exclusion immédiate à titre conservatoire <p>Le Maire de la commune est en copie quelle que soit la décision prise.</p> <p>La communauté d'agglomération du Gard rhodanien a la charge de statuer sur l'application des sanctions définies ci-dessus et de la notifier aux familles.</p> <p>En cas de dégradation de matériel (carrosserie, sellerie, ...), la réparation du préjudice peut également être poursuivie directement par le transporteur auprès du représentant légal de l'élève responsable ou de l'élève s'il est majeur.</p>

Ne pas envoyer de règlement avec le présent dossier

Après instruction de votre dossier, une facture de frais de transport vous sera adressée. Elle sera alors à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public ou au service transport en espèces.

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements portés sur cet imprimé et m'engage à signaler sans délai tout changement intervenu dans la situation de mon enfant.

Je certifie également avoir pris connaissance du règlement intérieur des transports relatif au comportement des élèves à bord des véhicules et de l'ensemble des informations contenues dans le présent document.

Date et signature :

le représentant légal :

l'élève :